

# COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018 à 19H00 A CHARLIEU

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno, Mme URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean-Marc, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, Mme ODIN Catherine, Mme FONTIMPE Bernadette (arrivée à 19h23), M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLEN Marie-Christine, M BONNEFOND Michel, M DUBUIS Pascal, M CLEVENOT Robert, Mme DANIERE Emmanuelle.

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, M MARC Gérard, Mme ROCHE Monique, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M PRETRE Daniel.

Pouvoirs : Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine à Mme URBAIN Sandrine, M LACROIX Jérémie à M BERTHELIER Bruno, Mme ROCHE Monique à M LAMARQUE Michel, M THORAL Yves à M DUBUIS Pascal, M PRETRE Daniel à M THEVENET Jean-Victor.

Election d'un secrétaire de séance : M BONNEFOND Michel (Sevelinges)

TABLEAU DES VOTES	
	<b>Début de séance</b>
<b>Nombre de conseillers en exercice</b>	<b>37</b>
<b>Nombre d'absents non remplacés</b>	<b>9</b>
<b>Nombre de présents</b>	<b>28</b>
<b>Nombre de pouvoirs</b>	<b>6</b>
<b>Votes comptabilisés</b>	<b>34</b>

**Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 15 février 2018. Monsieur le Président remercie Mme PELTIER, Trésorière à Charlieu, pour s'être rendue disponible afin d'assister à ce conseil communautaire.**

## **Compte rendu des décisions du Président**

- Voie verte – Travaux réseau Orange : Validation des devis d'Orange pour un montant de 1 033,12 € HT pour la suppression un poteau de réseau Orange le long du tracé de la voie verte, ainsi que le rehaussement d'un autre.
- Attribution d'une subvention de 1 042 € au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente à AGB Photocopies selon des dispositions suivantes :

Raison sociale	AGB PHTOCOPIES
N° SIRET	520 914 409 00013
Dirigeant	M. Pascal ANDRE

Adresse	14 rue Charles de Gaulle – 42 190 CHARLIEU
Activité	Photocopie / Reprographie / Papeterie
Dépenses éligibles	10 415 €
Avis de la Chambre Consulaire : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Favorable
Subvention de Charlieu Belmont Communauté demandée	10 % du montant des dépenses éligibles
Montant accordé par Charlieu Belmont Communauté	1 042 €

- Attribution d'une subvention de 2 348 € au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente aux Marins d'eau douce selon des dispositions suivantes :

Raison sociale	LES MARINS D'EAU DOUCE
N° SIRET	490 110 814 00020
Dirigeants	Mme Frédérique DEBAIZE et M. Frédéric RAMEAU
Adresse	Port de plaisance – 42 720 BRIENNON
Activité	Transports fluviaux de passagers
Dépenses éligibles	23 480 €
Avis de la Chambre Consulaire : CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Favorable
Subvention de Charlieu Belmont Communauté demandée	10% du montant des dépenses éligibles
Montant accordé par Charlieu Belmont Communauté	2 348 €

Le bateau devra être remplacé dans 3-4 ans.

- Voie verte – Mission de contrôle de solidité des ouvrages : l'offre de la société APAVE est retenue pour un montant de 2 350 € HT (base montant des travaux prévisionnels) afin de réaliser la mission de contrôle de solidité des ouvrages.
- Travaux cabinet dentaire – devis complémentaires :

Travaux complémentaires	Montant HT
Electricité – TONIO ELECTRICITE	<b>490,01 €</b>
Plomberie – LESPINASSE FRERES	<b>4 063,33 €</b>
Plâtrerie peinture - PARRY	<b>942,00 €</b>
Menuiserie – SR MENUISERIE	<b>4 644,00 €</b>

L'inauguration du cabinet est prévue le 2 juin 2018 pour une ouverture le 4 juin 2018. Deux personnes du territoire ont été embauchées pour assister le dentiste, M VOLLE.

#### - Plan Climat Air Energie Territorial : stratégie

Arrivée de Mme FONTIMPE Bernadette, suppléante de M THORAL (retrait du pouvoir à M DUBUIS, 34 voix)

Un document de synthèse est présenté par Julien Laporte, Françoise Bouchat-Béharelle et Suzanne Brakel de l'ALEC 42.

Le calendrier prévisionnel est présenté au conseil qui se déroule jusqu'en septembre 2019 avec une mise en œuvre de 2019 à 2024 (voir diaporama).

Les enjeux sont les suivants :

- La maîtrise de la consommation énergétique
- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- La production et consommation d'énergies renouvelables
- La réduction des émissions de polluantes
- L'adaptation au changement climatique

Une présentation des objectifs à l'horizon 2030 est faite.

Les 6 axes stratégiques proposés :

- Améliorer l'efficacité (consommation) et la sobriété (gaz à effet de serre, polluants) énergétique du patrimoine public et privé
- Adapter les productions biosourcées et l'usage des produits issus de la biomasse aux circuits courts (bois d'œuvre, bois-énergie, bois-agricole, ...)
- Développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (transport collectif, transport à la demande, mobilité active par les véhicules à assistance électrique et le vélo, ...) et promouvoir les véhicules électriques et/ou moins consommateurs
- Développer les énergies renouvelables (solaire et éolien)
- Adapter l'organisation et la politique interne du territoire et accompagner les changements des pratiques externes via la mobilisation des acteurs du territoire (personnes ressources, mutualisation, budget participatif, circuits-court, ...)
- Aménager le territoire dans la logique d'un territoire résilient aux effets du changement climatique

M Robert FRACHISSE explique qu'un travail doit être fait auprès des résidences d'habitation qui représentent 46 % de la consommation énergétique. La part consacrée à l'éclairage public lui semble importante (20 %) pourtant beaucoup de communes éteignent les lumières la nuit. Mme Françoise Bouchat-Béharelle explique que les chiffres datent de 2013 et qu'ils ne sont pas représentatifs de la consommation actuelle. M Robert FRACHISSE ajoute que ce qui va prendre le plus de temps sera de changer les mentalités et les pratiques.

Mme Isabelle DUGELET indique qu'il serait intéressant qu'une présentation soit faite dans les mairies et voir pour organiser des réunions publiques.

M Joël PALLUET propose de mettre en place des clauses environnementales dans les futurs marchés publics, quand cela est possible, avec une notation importante pour ce critère-là.

### **Proposition : validation des 6 axes stratégiques et de la poursuite de la démarche**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Projet de piscine nouvelle : avancement du groupe de travail**

Un document retraçant les étapes de réflexion du groupe projet mis en place mi-2017 est joint à la note explicative. Une présentation est faite en séance par M le Président. Les propositions du groupe de travail se traduisent ainsi :

## Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

=> 4 grandes étapes

 Lancement de la consultation d'une AMO pour une mission de programmiste en vue de la construction d'une piscine intercommunale sport loisirs + lancement d'une étude de faisabilité et de besoins par Tarente FB Consultant – mars 2018

 Lancement du concours d'architecte – janvier 2019

 Lancement du marché de travaux – janvier 2020

 Inauguration et ouverture de l'équipement – juin 2021

Mme Christiane LONGERE demande si les cours de natation seront gratuits pour les enfants ? Il est répondu que ce point reste à être étudié, en gardant à l'esprit la solidarité et l'équité entre les communes. Mme Isabelle DUGELET demande si l'on connaît déjà les coûts de fonctionnement ? A ce jour, nous n'avons pas d'approche financière du coût d'exploitation mais cela fera partie de la mission du programmiste.

M Michel BONNEFOND souligne le professionnalisme de Franck Barjon (Tarente FB consultant) qui a une parfaite maîtrise de son travail et sera d'une grande aide pour la réalisation de ce projet.

M René VALORGE félicite le travail de Françoise Bouchat-Béharelle (agent en charge du dossier à la Communauté de Communes), d'Éric Farabet (maitre-nageur à la piscine de Charlieu) et des élus du groupe de travail pour leurs implications dans ce projet. M Bruno BERTHELIER souligne également le travail de Marion Lucchita-Merle (DGS à la mairie de Charlieu) pour sa forte participation aux démarches de transfert de l'équipement actuel.

**Proposition : validation de la démarche travail, de la mission à confier à Tarente FB consultant et lancement de la consultation pour une mission de programmiste.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

### Pour la suite :

4 > Besoins identifiés de l'équipement à confirmer dans le cadre des missions de TarenteFB Consultant et du programmiste puis à valider en Conseil lors d'une future séance

- Un bassin de 25 m avec 6 couloirs de nage pour définir 3 espaces distincts (les clubs de natation ou plongée, le grand public et les scolaires),
- Un bassin d'apprentissage pour l'apprentissage de la natation, cours d'aquagym/aquabike, bébé nageurs...
- Une maintenance sous bassin avec un vide sanitaire,
- Un équipement couvert permettant de communiquer avec l'extérieur l'été (toit ouvrant en partie ou totale, baies coulissantes),
- Au moins 4 vestiaires pour les scolaires et un vestiaire pour les professeurs d'EPS,
- Une pharmacie, une salle du personnel, des vestiaires pour le personnel,
- Un espace accueil,
  
- En options : une pataugeoire avec des jeux interactifs, un petit espace détente avec jacuzzi et sauna, un snack extérieur,
- Une aire enherbée et ombragée avec tables et chaise de pique-nique,
- 2 entrées distinctes pour le public et le local technique,
- Un bâtiment exemplaire en matière d'économies d'énergie et norme HQE,
- Intégrer le volet paysager par rapport aux tribunes, parking,... surtout pour l'utilisation de l'équipement l'été,
- Un espace de rangement du matériel pédagogique.

## **FINANCES**

M Robert Frachisse, vice-président en charge des finances, commence par présenter un diaporama sur l'évolution de la dette de la collectivité et ensuite présente l'ensemble des comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs avec les affectations de résultats. L'ensemble des délibérations à soumettre au Conseil figurent ci-dessous :

Pour le vote des comptes administratifs M. le Président quitte la salle.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2017**

#### **- Compte administratif budget annexe TOUS FADEL**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF TOUS FADEL 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>2 046.33</b>	<b>0</b>	<b>- 2 280.04</b>	<b>- 233.71</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>5 248.14</b>	<b>0</b>	<b>- 810.93</b>	<b>4 437.21</b>
<b>Total</b>	<b>7 294.47</b>	<b>0</b>	<b>- 3 090.97</b>	<b>4 203.50</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **- Compte administratif budget annexe Ateliers partagés**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF Ateliers partagés 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>110 704,64</b>	<b>0</b>	<b>8 882.74</b>	<b>119 587.38</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>18 803,38</b>	<b>0</b>	<b>273.84</b>	<b>19 077.02</b>
<b>Total</b>	<b>129 508,02</b>	<b>0</b>	<b>9 156.58</b>	<b>138 664.40</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### **- Compte administratif budget annexe SPANC**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF SPANC 2017</b>				
--	--	--	--	--

	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>38 475,30</b>	<b>0</b>	<b>530.43</b>	<b>39 005.73</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>6 257,20</b>	<b>0</b>	<b>- 17 816.64</b>	<b>- 11 559.44</b>
<b>Total</b>	<b>44 732,50</b>	<b>0</b>	<b>- 17 286.21</b>	<b>27 446.29</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Compte administratif budget annexe boues.**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF BOUES 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>2 894,54</b>	<b>0</b>	<b>3 929.39</b>	<b>6 823.93</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>139 349,26</b>	<b>0</b>	<b>- 7 566.99</b>	<b>131 782.27</b>
<b>Total</b>	<b>142 243,80</b>	<b>0</b>	<b>- 3 637.60</b>	<b>138 606.20</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Compte administratif budget annexe ADS**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF ADS 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>3 255,56</b>	<b>0</b>	<b>4 272.02</b>	<b>7 527.58</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>1 149.08</b>	<b>0</b>	<b>-776.78</b>	<b>372.30</b>
<b>Total</b>	<b>4 404,64</b>	<b>0</b>	<b>3 495.24</b>	<b>7 899.88</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Compte administratif budget annexe déchets ménagers.**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET DECHETS MENAGERS 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>115 518.68</b>	<b>0</b>	<b>- 61 463.52</b>	<b>54 055.16</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>328 645.87</b>	<b>25 150.97</b>	<b>168 326.22</b>	<b>471 821.12</b>
<b>Total</b>	<b>262 025,21</b>	<b>25 150.97</b>	<b>106 862.70</b>	<b>525 876.28</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**- Compte administratif budget SCOT**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF SCOT 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>146 179,12</b>	<b>0</b>	<b>16 778.55</b>	<b>162 957.67</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>578,71</b>	<b>0</b>	<b>- 489.65</b>	<b>89.06</b>
<b>Total</b>	<b>146 757,83</b>	<b>0</b>	<b>16 288.90</b>	<b>163 046.73</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**- Compte administratif budget annexe Enfance jeunesse**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF ENFANCE JEUNESSE 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>-476,67</b>		<b>- 18 800.69</b>	<b>- 19 277.36</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>209 651,79</b>	<b>16 076.67</b>	<b>- 94 848.80</b>	<b>98 726.32</b>
<b>Total</b>	<b>209 175,12</b>	<b>16 076.67</b>	<b>- 113 649.49</b>	<b>79 448.96</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Compte administratif budget principal.**

Conforme aux comptes du receveur.

<b>COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL 2017</b>				
	Résultat à la clôture de l'exercice 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
<b>Section d'investissement</b>	<b>-465 821,69</b>		<b>1 132 078.04</b>	<b>666 256.35</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>2 000 860,18</b>	<b>1 105 944.69</b>	<b>1 086 591.07</b>	<b>1 981 506.56</b>
<b>Total</b>	<b>1 535 038,49</b>	<b>1 105 944.69</b>	<b>2 218 669.11</b>	<b>2 647 762.91</b>

**Vote du compte administratif et du compte de gestion.**

**Pour : 33**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

M. le Président reprend la présidence du Conseil.

**AFFECTATIONS DE RESULTATS ET BUDGETS PRIMITIFS 2018**

- **Budget primitif annexe "TOUS FADEL"**

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : -233.71 € (déficit)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 233.71 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 4 203.50 € (excédent)

**Délibération pour l'affectation des résultats**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Vote du budget primitif annexe "TOUS FADEL"**

<b>BUDGET PRIMITIF TOUS FADEL 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>	<b>15 285.71</b>	<b>15 285.71</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>15 301.00</b>	<b>15 301.00</b>

**Délibération pour le vote du budget primitif :**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Budget primitif annexe "Ateliers partagés"**

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : 119 587.38 € (excédent)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 0 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 19 077.02 € (excédent)

**Délibération pour l'affectation des résultats**



Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

- **Vote du budget primitif annexe "Ateliers partagés"**

<b>BUDGET PRIMITIF ATELIERS PARTAGES 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>	<b>204 337.38</b>	<b>204 337.38</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>139 777.02</b>	<b>139 777.02</b>

Délibération pour le vote du budget primitif :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

- **Budget primitif annexe "SPANC"** (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : 39 005.73 € (excédent)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 0 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : - 11 559.44 € (déficit)

Délibération pour l'affectation des résultats

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote du budget "SPANC"**

<b>BUDGET PRIMITIF SPANC 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>	<b>40 565.73</b>	<b>40 565.73</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>88 947.44</b>	<b>88 947.44</b>

Délibération pour le vote du budget primitif :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

**Budget primitif annexe "Boues"**

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : 6 823.93 € (excédent)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 3 176.07 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 128 606.20 € (excédent)

Délibération pour l'affectation des résultats

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

**Vote du budget "Boues"**

<b>BUDGET PRIMITIF BOUES 2018</b>
-----------------------------------

	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	25 000.00	25 000,00
Section de fonctionnement	353 106.20	353 106.20

**Délibération pour le vote du budget primitif :**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Budget primitif annexe "Autorisations Droit des Sols"**

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : 7 527.58 € (excédent)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 0 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 372.30 € (excédent)

**Délibération pour l'affectation des résultats**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Vote du budget primitif annexe "ADS"**

<b>BUDGET PRIMITIF ADS 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	12 000.00	12 000.00
Section de fonctionnement	71 427.42	71 427.42

**Délibération pour le vote du budget primitif :**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**- Suite dissolution du budget annexe "SCOT"**

Résultat d'investissement à reporter de l'exercice 2017 : 162 957.67 € (excédent)

Résultat de fonctionnement à reporter de l'exercice 2017 : 89.06 € (excédent)

**Résultats à reporter sur le Budget principal suite à la dissolution du Budget annexe "SCOT"**

**Délibération pour l'affectation des résultats au Budget principal :**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**- Budget primitif annexe "Déchets ménagers"**

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : 54 055.16 € (excédent)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 10 244.84 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 461 576.28 € (excédent).

**Délibération pour l'affectation des résultats**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Vote du budget primitif annexe "Déchets ménagers"**

<b>BUDGET PRIMITIF DECHETS MENAGERS 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	<b>192 800.00</b>	<b>192 800.00</b>
Section de fonctionnement	<b>3 066 772.28</b>	<b>3 066 772.28</b>

Délibération pour le vote du budget primitif :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

- Budget primitif annexe "piscine nouvelle"

Vote du budget primitif annexe "piscine nouvelle"

<b>BUDGET PRIMITIF PISCINE NOUVELLE 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	<b>100 000.00</b>	<b>100 000.00</b>
Section de fonctionnement	<b>99 000,00</b>	<b>99 000,00</b>

Délibération pour le vote du budget primitif :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

- Budget primitif annexe "Enfance jeunesse"

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : -19 277.36 € (déficit)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 26 677.36 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 72 048.96 € (excédent)

Délibération pour l'affectation des résultats

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Vote du budget primitif annexe "Enfance jeunesse"

<b>BUDGET PRIMITIF ENFANCE JEUNESSE 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	<b>117 064.36</b>	<b>117 064.36</b>
Section de fonctionnement	<b>1 264 228.00</b>	<b>1 264 228.00</b>

Délibération pour le vote du budget primitif :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

- Budget primitif principal

Résultat d'investissement reporté de l'exercice 2017 (compte 001) : 666 256.35 € (excédent) + 162 957.67 € (excédent SCOT)

Affectation du résultat de fonctionnement (compte 1068) : 1 450 685.98 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'exercice 2017 (compte 002) : 530 820.58 € (excédent)+ 89.06 € (excédent SCOT)

### Délibération pour l'affectation des résultats

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

### Vote du budget primitif principal

<b>BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018</b>		
	DEPENSES	RECETTES
<b>Section d'investissement</b>	<b>6 912 043.16</b>	<b>6 912 043.16</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>8 359 792.38</b>	<b>8 359 792.38</b>

### INDIVIDUALISATION DES VERSEMENTS AUX BUDGETS ANNEXES article 6521 :

- BUDGET ENFANCE JEUNESSE 637 381.04 €  
- BUDGET PISCINE NOUVELLE 99 000.00 €

### Délibération pour le vote du budget primitif :

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Mme PELTIER souligne les bons résultats du budget principal mais précise qu'elle a été surprise par l'importante subvention reversée au budget enfance jeunesse comparativement au montant de 2017.

#### - Création de 7 budgets annexes (pour chacune des zones d'activité)

Suite à une observation formulée par Mme PELTIER, Trésorière à Charlieu, la collectivité doit modifier sa manière de retracer la comptabilité des opérations sur les zones d'activité (actuellement sous forme de programmes dans le budget principal). En effet, il y aura lieu à l'avenir de tenir un budget annexe de lotissement par zone d'activité car se sont des actions commerciales qui sont assujetties à la TVA. Il s'agit d'utiliser une comptabilité des stocks de terrains.

Mme PELTIER indique que les opérations sur zones d'activités sont des opérations « commerciales » et que la tenue de budgets annexes permettra d'avoir une lecture du coût total de l'opération.

**Proposition : créer un budget annexe zone des 4 vents Belmont, zone des pierres jaunes St Denis, zone du Pilon Cuinzier, zone des Beluzes Pouilly, zone de Gayens St Nizier - Charlieu, zone du brionnais Charlieu, zone des frênes Briennon.**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

#### ↳ ENVIRONNEMENT

#### - Rapport sur le prix et la qualité des services pour le traitement des boues

M Joël PALLUET, Vice-Président en charge de l'environnement, présente le rapport complet sur le traitement des boues.

**Proposition : valider le rapport 2017 sur le prix et la qualité des services de traitement des boues**

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

- **Rapport sur le prix et la qualité des services du SPANC**

M Joël PALLUET, Vice-Président en charge de l'environnement, présente le rapport complet du SPANC. Il précise que 98 % des contrôles ont été fait. Il ne reste plus que les dossiers compliqués. Concernant les obligations de travaux, il faudra mettre en place une procédure type sur la suite à donner en cas de non réalisation (pouvoir de police du maire).

M Philippe JARSAILLON exprime son désaccord sur le principe de faire payer un contrôle de mutation en cas de contrôle favorable du dispositif ANC antérieur (de plus de 3 ans), mais il lui est répondu que c'est ce que prévoit la loi.

**Proposition : valider le rapport 2017 sur le prix et la qualité des services du SPANC**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- **Convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour prolonger le dispositif d'aide à la réhabilitation.**

La convention existante entre Charlieu-Belmont Communauté et l'Agence de L'eau arrive à échéance le 31 mars 2018. Une possibilité de signer une convention nouvelle du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 décembre 2018 est ouverte pour 20 dossiers nouveaux (subvention maximum de l'Agence à 5 100 € par dossier). Il s'agit de saisir cette dernière opportunité. Sur la seule année 2017 47 dossiers ont été accompagnés soit 452 079.43 € de travaux avec 234 291.54 € de subventions accordées. Seule nouveauté sur cette période nouvelle, l'Agence va exiger, pour le paiement du solde, la fourniture par le bénéficiaire d'un contrat d'entretien.

**Proposition : autoriser M. le Président à signer une convention avec l'Agence de l'Eau pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 décembre 2018 - dispositif d'aide à la réhabilitation.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

↳ **TOURISME**

- **Avenant au marché de maîtrise d'œuvre de la voie verte**

Avec un montant de travaux initialement estimés à 1 529 000 € HT, le marché de maîtrise d'œuvre pour la voie verte s'élevait à 61 750 € décomposé comme suit :

- en forfait 8 750 € pour le relevé topographique et 3 200 € pour le dossier Loi sur l'Eau
- et 49 800 € de mission MOE soit un taux de 3,257

Deux avenants ont déjà été signés pour la réalisation de relevés topographiques complémentaires : avenant n°1 pour un coût HT de 1 100 € et avenant n°2 pour un coût HT de 750 €.

Des études complémentaires ont été rendues nécessaires par la complexité technique du dossier. Elles concernent plus spécifiquement la traversée des intersections de la voie verte avec la route départementale 4 et l'ouvrage d'art sous la RD 482. En parallèle, le dossier Loi sur l'Eau qui n'a pas eu lieu d'être a été minoré. Ces éléments justifient la réalisation d'un avenant n°3 qui se traduit par une plus-value de 11 150 € HT (7 300 + 5 900 + 1 150 – 3 200) et détaillé comme suit :

- Mission complémentaire étude traversées intersections : 7 300 € HT
- Mission complémentaire étude ouvrage d'art sous RD 482 : 5 900 € HT
- Mission minorée dossier Loi sur l'eau : 1 150 € HT au lieu des 3 200 € HT soit une moins-value de 2 050 € HT

Par ailleurs, le marché prévoit une réévaluation lors de la validation de l'APD. Ce dernier, rendu avant le lancement de la consultation, se montait à 1 353 000 € HT. Il convient ainsi d'arrêter la rémunération définitive du maître d'œuvre en considération de l'Avant-Projet Définitif

- Forfait provisoire de rémunération sur la base de l'enveloppe prévisionnelle de 1 529 000 € : 49 800 € HT soit 3.257 %
- Forfait définitif de rémunération sur la base de l'APD de 1 353 000 € : 44 062.80 € HT

Le montant total passe de 61 750 € HT à 69 012.80 € HT soit une hausse de 11.76 %.

La commission d'appel d'offre a rendu un avis favorable le 16 février 2018.

**Proposition : valider l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour un montant supplémentaire de 11 150 € HT et autoriser M. le Président à procéder aux démarches utiles.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Proposition : : fixer le montant définitif de rémunération à 44 062.80 € HT compte tenu de la validation de l'avant-projet définitif à 1 353 000 € HT. Dire que le montant total de la mission de maîtrise d'œuvre (missions complémentaires et avenants compris) s'élèvera à 69 012.80 € HT.**

**Pour : 34**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## **DIVERS**

- Signature de la Convention Territoriale Globale CTG avec la Caisse d'Allocations Familiales le 22 mars 2018 à 10h00.
- Etude dynamique des emplois agricoles avec la Chambre d'agriculture : une rencontre par secteur aura lieu à St Denis de Cabanne, Arcinges, Belmont de la Loire et Pouilly Sous Charlieu les 18 et 19 avril prochain.
- Information sur le marché « maison médicale » : 2 lots ont dû être réattribués après avis de la commission des plis :
  - Lot 4 Etanchéité initialement à CHOB SARL pour 9 235.41 € HT – défection de l'entreprise. Nouvelle consultation : entreprise SUPER pour 9 320 € HT
  - Lot 11 Carrelages faïences initialement à Ets DA ROCHA pour 3 099.42 € HT – défection de l'entreprise. Nouvelle consultation : entreprise COELHO et fils pour 3 486.69 € HT
- Appel à candidature MG2T (management de centre-ville) de la Région Auvergne Rhône-Alpes : il s'agit d'inciter les collectivités à instaurer des processus de travail de management de centre-ville. Les critères de l'appel à candidature :
  - un centre-ville d'au moins 100 commerces
  - une zone de chalandise d'au moins 25 000 habitants
  - un partenariat fort ville et intercommunalité
  - s'appuyer sur les acteurs clefs du territoire

M Jean-Luc MATRAY indique que Charlieu-Belmont Communauté et la ville de Charlieu s'apprête à répondre à cet appel. Nous serions le seul EPCI de la Loire à se positionner.

La durée de l'accompagnement est de 12 mois en jour d'ingénierie mis à disposition.

- Le Président de Charlieu-Belmont Communauté est convoqué en Préfecture avec d'autres EPCI du Roannais et du Forez afin d'évoquer l'évolution de l'intercommunalité.
- M René VALORGE s'associe à M Pierre POINTET pour souligner le travail remarquable conduit par M FAVARD, Maire de La Bénisson Dieu notamment dans le domaine culturel et touristique. En effet, M FAVARD vient de renoncer à sa fonction de maire tout en demeurant conseiller municipal. L'élection du futur maire de la commune se déroulera le 23 mars. Par ailleurs, M FAVARD a indiqué ce jour oralement à M VALORGE son souhait de renoncer également à son mandat de conseiller communautaire.